



Compte-rendu du webinaire du 30 mars 2023

Le conflit, une opportunité de révolution ?

LE RÔLE DES CONFLITS DANS LES PÉRIODES DE TRANSFORMATION RADICALE

avec Sophie Wahnich, historienne et politiste



Webinaire organisé dans le cadre du chantier « Conflits et projets »

Intervention de Sophie Wahnich, historienne et politiste	3
Comment qualifier le conflit ? Quelles sont ses formes ?	3
Si le conflit est inhérent à la vie en société, qu'est ce qui produit la radicalisation ?	4
Comment réparer le groupe social, recomposer un groupe trop abimé ?	4
Questions et réponses	5
Echanges sur le webinaire	5
Témoignages de collectivités	7
Le chantier Conflits et projets	8

Le conflit, une opportunité de révolution ?

LE RÔLE DES CONFLITS DANS LES PÉRIODES DE TRANSFORMATION RADICALE

*Intervention de
Sophie Wahnich, historienne et politiste*

Comment qualifier le conflit ? Quelles sont ses formes ?

Le conflit ça peut être un désaccord débattu, une dispute un peu vive, une contravention aux règles sociales, du petit délit d'insulte au meurtre, une opposition entre groupes sociaux, entre groupes politiques, entre pays, ça peut être une tension diplomatique, ça peut être une guerre. On pourrait poursuivre longtemps cette litanie de variations. Entre le conflit verbal réglé, le conflit armé et le conflit sans règles...

L'important est la manière dont on réfléchit à l'issue que peut avoir ce conflit. Pour cela, il faut savoir ce qui est visé quand le conflit s'ouvre : la destruction, la réconciliation, l'élaboration de solutions communes à un problème posé en commun. Personne ne reste campé sur ses positions.

Le conflit peut viser la destruction de l'ennemi, la soumission ou encore la mort réelle ou symbolique de l'adversaire. Ou bien alors, il vise à obtenir vengeance après une humiliation ou des soumissions ; dette d'honneur ou dette de sang entre groupes sociaux.

Dans ce dernier cas, il est difficilement possible de penser la réconciliation. Il est utile de comprendre que cette question vindicatoire¹ peut être réciproque. Les deux groupes peuvent revendiquer les dommages d'honneur et de sang². Certains



Sophie Wahnich vit et travaille à Grenoble en lien avec deux laboratoires de recherche : PACTE (sciences sociales) et STEEP (modèles de transitions soutenables).

Il est difficile de présenter Sophie en quelques mots, sa démarche de recherche et ses engagements citoyens débordant gaiement les frontières classiques des mondes académiques !

Sophie est historienne de la période révolutionnaire mais elle arpente les terrains du passé comme une anthropologue. Elle aspire à faire de l'histoire un savoir politique disponible, un savoir sensible qui permet de questionner la place qu'on occupe dans le monde. Elle s'intéresse aux émotions et aux imaginaires politiques et propose de regarder les mouvements sociaux actuels (Nuit Debout, Gilets jaunes) avec une profondeur de champ historique, en pratiquant un "anachronisme contrôlé".

Julie Riegel

¹ Le modèle vindicatoire d'apaisement des conflits passe par la réparation d'une offense entre deux groupes sociaux ou le groupe offensé réclame une réparation au groupe offenseur. Il y a différentes manières de l'imaginer mais il faut à un moment que les deux groupes aient pu, par cette pratique, mieux se connaître et se respecter. Sinon la guerre civile ou larvée continue. Dans la justice pénale, il s'agit plutôt d'isoler un individu du groupe unifié, de protéger la société auquel il appartient et, si la visée est éducative, de le réintégrer par la suite comme individu.

² Voir par exemple les événements du 25 mars 2023 à Sainte Soline. Lors de la journée de mobilisation contre le projet de "méga-bassines", dans les Deux-Sèvres, organisée par des organisations militantes, les dispositifs sécuritaires déployés lors

conflits ne cessent ainsi de rebondir. Comme si on ne cherchait pas de réelle finalité.

La vengeance publique est un objet de justice pour Raymond Verdier³, qui considère que, soit il y a de l'irréconciliable soit il y a du réconciliable et dans ce cas il faut reconnaître la position de groupe vindicatoire. La vengeance est alors un objet de justice qui vise à restaurer l'honneur et le sang, elle s'occupe du groupe social offensé alors que justice pénale, elle, s'occupe d'un individu offensé et de ses victimes. Il s'agit alors de penser autrement la régulation du conflit, de penser l'émotionnel, etc. Cela revient également à repenser le groupe. Il ne faut pas éviter le conflit, le conflit est signe de vie dans un groupe. Le conflit est ce qui vit au sein d'une société démocratique. Il faut se donner les moyens de chercher des solutions. De creuser le conflit pour le résoudre. La seule modalité irréparable, c'est la guerre. À ce niveau de conflit, on estime que la dette n'est pas rachetable.

Si le conflit est inhérent à la vie en société, qu'est ce qui produit la radicalisation ?

Premièrement : l'impunité des grands et des puissants qui ne payent pas leurs dettes. Dans ce cas-là, la violence contenue va se déployer lorsque le rapport de force est en la faveur des personnes humiliées ou bien, quand la dignité humaine est trop remise en question (les individus ne se sentent plus humains et donc n'ont plus rien à craindre). Le déshonneur et l'impunité vont ensemble. Lorsque le contrecoup va s'exprimer, il va être plus radical que si on avait géré les choses de manière progressive.

Deuxièmement : cela s'accumule parce qu'il y a une dissymétrie des passions⁴. Les grands se sentent dans une position où ils considèrent avoir une légitimité d'opprimer ou de gouverner les peuples (les "petits"). S'il y a une sédition, c'est que les grands ont abusé du pouvoir.

Pour faire lien avec l'actualité, on voit qu'il y a des rapports de dominations qui circulent et l'on peut se demander s'il faut ou non écouter les revendications massives dans la rue. Dans les rapports de force d'opinion, la logique est de négocier. Sinon, on risque d'aller trop loin pour pouvoir résoudre le conflit pacifiquement. Quand on pousse à bout le mouvement populaire par le mépris et la surdité à l'égard des plus humbles, on les pousse à retourner ce mépris, car ils et elles désirent le respect et l'honneur. C'est cela qui fonde leur élan.

Dans certaines situations, des enjeux de régulation se traduisent par des serments, c'est-à-dire l'affirmation de règles communes que l'on va respecter, comme la Constitution. Si on prend la question révolutionnaire, le roi avait brisé des serments (son devoir était de protéger le peuple et ce serment a été rompu par sa tentative de fuite). Dans le contexte actuel de la réforme des retraites, si le Conseil constitutionnel ne donne pas un avis suffisamment équilibré, alors le conflit risque de se radicaliser, car il y a des arguments constitutionnels puissants pour annuler cette loi. La radicalisation des discours est souvent considérée comme une cause de radicalisation des conflits. Pourtant, les discours ne peuvent pas être la seule cause de la radicalisation du conflit. Si on prend l'exemple du conflit sur la réforme des retraites, la radicalisation s'est construite à partir d'actes (notamment le recours à l'article 49.3 de la Constitution) et non pas de discours. Seuls les faits peuvent conduire à la radicalisation des conflits. Les actes sont à l'origine de la radicalisation, les discours, eux, l'entretiennent.

Comment réparer le groupe social, recomposer un groupe trop abîmé ?

On est effectivement, dans le contexte actuel, dans une situation où la société est abîmée. On est bien dans cette question "Comment la société peut-elle se réparer alors qu'elle est prise dans un mouvement qui continue à

de cette journée ont été très lourds et il a été dénombré plusieurs centaines de manifestant.e.s blessées, voire certains au pronostic vital engagé.

³ Raymond Verdier, directeur de recherche honoraire au CNRS, est le fondateur du Centre Droit et Cultures (Université Paris Nanterre) et de la revue Droit et Cultures.

⁴ Sur la dissymétrie des passions, "Discorsi", voir Machiavel : Dell'arte della guerra, Première édition 1521

avancer vers la destruction ?". C'est une course de vitesse entre la volonté de réparation de la planète et des sociétés et celle de leur destruction.

Réparer un corps social, cela passe par le fait de lui donner des gages, pour qu'il y ait un minimum à quoi se raccrocher.

Il y a aussi un point d'attention à accorder aux appartenances aux groupes sociaux, ce qui est très peu fait dans les sociétés néolibérales. Les affects sociaux, c'est ce qui permet de faire du lien social.

La théorie de Saint Just⁵ sur l'amitié est une bonne base de réflexion. Pour lui, parmi les valeurs sur lesquelles le groupe social doit s'appuyer, on trouve l'indépendance. L'indépendance est le rejet de la domination mais elle se distingue de l'égoïsme. L'indépendance, c'est l'amour de la vie qui conduit à vivre des liens affectifs réciproques (respectant les libertés individuelles, la défense de la communauté, etc.). C'est dans cette réciprocité des émotions que l'on construit des noyaux sociaux et amicaux. Cette communauté des affections, est appelée par Saint Just la commune, c'est-à-dire la communauté d'ami.e.s. C'est grâce à cette amitié que l'on peut gérer le conflit.

Cette manière de voir a été travaillée par Jacques Derrida⁶ qui parle d'une amitié "sans fond" qui passe avant toutes les amitiés, qui précède une généalogie ou une fraternité même métaphorique, sans lui être liée. Elle permet d'être en société, elle est à la fois proximité et différence.

Cette manière de fabriquer l'amitié, à partir du partage de valeurs et de responsabilités, permet de rencontrer des personnes avec qui on peut ou on veut faire société.

Cela signifie que, si l'amitié est constituée sur une base de valeurs partagées, lorsqu'on ne veut plus être ami.e avec quelqu'un, il faut se justifier.

Dans cette vision de la société, la notion de réciprocité soude le groupe et se traduit par des serments. La réciprocité est contraignante, réfléchie et suppose d'être ritualisée. Les lieux d'apaisements et de fêtes sont alors vus comme une manière de produire de l'apaisement nécessaire quand il y a conflit.

Questions et réponses

Echanges sur le webinaire

Puisqu'il y a nécessairement des désaccords sur les transformations que vit une société, est-ce que le conflit n'est pas un mal nécessaire ?

Ce n'est même pas un mal nécessaire, c'est un bien nécessaire. Lorsque le conflit ne s'exprime pas, il grossit. Plus une société est fluide dans sa capacité à accepter les conflits, plus il y a de possibilités de les résoudre. Il vaut mieux une multiplicité de conflits qu'une cristallisation sur un seul de tout ce qui ne va pas. C'est bien parce que l'on a une difficulté à accepter qu'une société démocratique est conflictuelle par nature que l'on considère cela comme un mal.

Avec la 5e République, nous avons perdu l'habitude d'exprimer les conflits au fur et à mesure qu'ils apparaissent et de les réguler sans domination de la part de l'exécutif.

⁵ La signification politique de l'amitié chez Saint-Just. Patrice Rolland, Annales historiques de la Révolution française, 1984.

⁶ Jacques Derrida, Politiques de l'Amitié, 1994.

https://redaprenderycambiar.com.ar/derrida/frances/politiques_amitie.pdf

Quand on est professionnel, on ne peut pas céder à la radicalité. Comment faire quand elle s'exprime ?

La radicalité c'est le retour à la racine. Si on cherche l'apaisement avant d'avoir instruit le conflit, alors on ne peut pas le résoudre. Être radical, c'est chercher à creuser et donc à instruire le conflit, lui donner une explication, trouver ce qui ne va pas, sans tricher.

Dans ce cas-là une autorité reconnue et légitime peut être nécessaire. Il peut s'agir d'un tiers choisi par les différentes parties prenantes.

Je vous invite à consulter les écrits d'Yves Clot⁷ sur l'instruction des conflits et ses effets positifs sur les entreprises.

Il n'est donc pas certain que l'on ne doive pas céder à la radicalité. Cela dépend des contextes professionnels. La radicalité exprimée ici est celle de l'expression de ce qui ne va pas. Si on ne l'exprime pas clairement et radicalement, on ne va pas pouvoir résoudre la situation.

Les conflits en France sont-ils plus fréquents et importants ? En Allemagne et au Pays-Bas, les sociétés semblent moins conflictuelles : est-ce que les sociétés sont inégales face au conflit ?

Plus les sociétés sont démocratiques, plus elles assument la conflictualité, donc on a une tradition du conflit plus marquée du fait de notre histoire révolutionnaire. Les formes du conflit, en revanche, ne sont pas plus élaborées en France qu'ailleurs, car on oublie des formes de conflit qui n'ont pas été bien transmises. Cela fait longtemps que l'on n'a pas été révolutionnaires...

Ce qui est sûr, c'est que dans l'imaginaire des dominants, les révolutions entrent en compte et peuvent être agitées pour obtenir plus de respect de la part des dominés.e.s.

Est-ce qu'on ne confond pas souvent radicalité et violence ?

C'est vrai. Cela fait partie des choses sur lesquelles, dans un groupe, on peut se mettre d'accord. Il ne faut pas non plus confondre violence et intensité. L'ardeur et l'enthousiasme font partie de la démocratie. Il faut être capable d'accepter un minimum d'émotions vives. Sinon, cela peut mettre l'opprobre sur ce qui va surgir du conflit, et donc empêcher son expression.

C'est le rôle des groupes institués et des collectifs de travail que de faire en sorte que les gens soient entendus sur les points de désaccord, que les conflits soient traités, mais de retenir leur propre violence et celles de leurs camarades. Cela peut se faire dans des règlements et décisions communes, établies en amont du conflit. C'est la responsabilité de chacun des groupes protagonistes.

La colère dans l'antiquité n'appartenait qu'aux dieux et aux maîtres. Quand des personnes, qui ne sont ni des dieux ni des puissants, expriment leur colère, c'est une manière de rétablir de l'égalité. Il faut assumer l'expression de la colère, cela empêche de tuer ou de se tuer. La colère c'est une expression positive et vivante, c'est un retournement des rapports de domination.

Les rituels d'apaisement ayant disparu, va-t-on vers plus de radicalité ?

Pas nécessairement. On va vers la création de nouveaux rituels d'apaisement, certains groupes en fabriquent. Les rituels viennent du local, des groupes dominés. Cela fait partie du travail citoyen.

⁷ https://www.cairn.info/resultats_recherche.php?searchTerm=Yves+Clot

Comment faire quand le conflit est instrumentalisé ?

L'instrumentalisation c'est le faux-semblant. Quand celles et ceux qui font semblant ont remporté la partie, la révolution est perdue. Il y a une responsabilité collective à repérer l'instrumentalisation. Quand c'est l'Etat qui instrumentalise, c'est compliqué.

En tant que médiatrice, je ne comprends pas ce que cela veut dire d'instruire le conflit. Dans les entreprises, par exemple, on ne parle pas de conflit, on préfère mettre un pansement dessus. Existe-t-il des références pour appuyer l'argumentaire ?

C'est un vrai problème. Il y a beaucoup d'expériences d'entreprises (Lactalis, Volkswagen...) qui ont refoulé le conflit, refusé d'entendre les signaux d'alerte. Le risque dans ce cas, c'est que les dommages soient plus forts que si on avait écouté le conflit. A nouveau voir Yves Clot.

Témoignages de collectivités

- **Témoignage n°1** : Une élue de collectivité locale (mairie) de la région nantaise, de 20 000 habitant.e.s, en charge des mobilités a connu un gros enjeu sur l'acceptation d'un niveau de conflit par les élu.e.s. Par son action, la municipalité ne peut pas faire plaisir à tou.te.s les habitant.es et va nécessairement générer du désaccord. Des logiques d'oppositions sont souvent adoptées, la question du conflit est au cœur de la vie quotidienne des élus locaux. Comment faire en sorte que, dans les situations de conflits, on produise du collectif ? Même s'il n'y a pas accord finalement, comment fait-on émerger des représentations collectives ?
- **Témoignage n°2** : Suite à la tenue d'une concertation sur les questions de mobilités, des personnes sont venues à la réunion seulement pour se plaindre, réclamer, faire état de problèmes non résolus. Il aurait fallu encadrer les discussions et l'animatrice n'a pas pu. Elle s'est contentée de faire parler tous les protagonistes.
- **Témoignage n°3** : Avant le mandat, pas un seul espace d'expression n'était proposé, ce qui a causé beaucoup de frustration accumulée et un énorme besoin de s'exprimer allant jusqu'à la violence physique entre groupes locaux. De là est apparue la nécessité d'espaces d'expression des conflits pluriels et récurrents. Au bout de 3 ans, un dialogue territorial a été renoué.

Retours de Sophie Wahnich

Dans le premier témoignage, il faut distinguer le niveau des émotions et le niveau des arguments. Il est nécessaire de prendre le temps de fabriquer des argumentaires.

Dans le deuxième témoignage, il aurait peut-être fallu prendre le temps de la mise en place d'un rituel d'apaisement. Ce qui est demandé à la personne qui représente l'autorité est le recueil des plaintes.

Une question constante est celle du langage à employer. Saint-Just parle d'un "langage policé mais sans fadeur". C'est toute la question de la régulation : s'il n'y a pas de lieu d'expression et de médiation, c'est très difficile. Parfois, le trop plein d'émotions est un barrage qui lâche, il faut l'accepter. La retenue du débat complique la possibilité d'expression d'un conflit démocratique.



Le chantier Conflits et projets a été engagé en 2023 par l'Institut de la Concertation et de la Participation citoyenne. Il vise à répondre à plusieurs questionnements : y a-t-il une radicalisation des positions autour des projets et des politiques publiques et pourquoi ? Comment mieux comprendre le conflit ? Comment gérer la violence ?

Il est construit autour de :

- une exploration bibliographique pour identifier et organiser des ressources ;
- des webinaires avec Sophie Wahnich, Patrice Melé et Philippe Subra pour prendre du recul et cerner le sujet ;
- des retours d'expériences pour confronter la théorie avec la pratique ;
- des publications pour valoriser les ressources et diffuser des recommandations.

Programme et inscription : <https://i-cpc.org/conflits-et-projets/>

Cette thématique fait écho au sein de votre structure, votre territoire ou votre réseau local ? N'hésitez pas à organiser un atelier sur le sujet, nous le valoriserons dans le cadre de ce chantier ! Pour cela, contactez-nous :

contact@concerter.org